



Daniel Marcheix

# LES INCERTITUDES DE LA PRÉSENCE

Identités narratives et expérience sensible dans  
la littérature contemporaine de langue française.  
Algérie-France-Québec.

# Introduction

Dans l'introduction à son *Bréviaire de littérature à l'usage des vivants*, Pierre Bergounioux justifie son projet anthologique en affirmant que «[l]a littérature ne mériterait pas une heure de peine si elle ne jetait sur notre destinée, qui nous est essentiellement obscure, des clartés qui ne sont que d'elle.» (2004: 12). Ces «clartés», qui «s'apparentent à celles que les sciences introduisent dans les choses, dont elles nous rendent possesseurs et maîtres», permettent à la littérature d'«explicit[er] l'expérience commune» (*idem*), offrant ainsi à l'humanité un précieux moyen de s'emparer, comme dans un très socratique miroir, de son propre être. Il est vrai qu'en tant que forme particulière du discours social, la littérature constitue un lieu privilégié où émergent toutes les formes de questions que l'identité et ses succédanés – la quête identitaire, la crise d'identité ou encore la perte d'identité – peuvent soulever. De sorte que, comme l'avance Paul Ricœur, «la littérature s'avère consister en un vaste laboratoire pour des expériences de pensée où sont mises à l'épreuve du récit les ressources de variation de l'identité narrative.» (1996: 176). Cela semble tout particulièrement vrai pour les fictions contemporaines qui, cédant à ce que Viart et Vercier appellent «la pression du monde» (2005:14), ont remis au cœur de leurs préoccupations des questions que le formalisme ambiant des années 1960-1980 avait occultées. Ainsi la littérature est-elle redevenue «transitive» en renouant avec sa capacité à «mettre en œuvre<sup>1</sup> les expériences individuelles et les questions collectives» (*idem*). Les interrogations autour du sujet, sur son inscription physique et existentielle dans son espace-temps, sur les rapports qu'il entretient avec l'altérité considérée sous ses formes les plus diverses, sont devenues centrales. Et ce d'autant plus que l'environnement socioculturel et historique auquel la littérature contemporaine se montre attentive est placé sous le signe de l'instabilité, de l'hybridité, du mouvement, mais aussi d'une certaine inquiétude.

Cette transitivité reconquise ne prend cependant toute sa portée que corrélativement aux très singulières caractéristiques épistémiques du

1 Sauf indication contraire les italiques dans chaque citation sont le fait des auteurs cités.

texte littéraire que souligne à juste titre le propos de Bergounioux. Parmi tous les discours cognitifs, la littérature a en effet le privilège de pouvoir *mettre en scène* les aléas de l'existential, de construire une image et un sens de l'humain en devenir. C'est dire que le savoir, la connaissance qu'elle dispense reposent sur un rapport de consubstantialité entre les rouages discursifs des textes et la reconfiguration signifiante d'identités dynamiques, mouvantes, labiles, déconstruites et reconstruites dans des parcours narratifs où s'entrelacent le sensible et l'intelligible. Entrelacs d'ailleurs souvent si subtils que ces trajectoires identitaires ne sauraient s'adresser à la seule connaissance rationnelle et spéculative, laquelle est parfois même contrainte de rester en lisière au profit de ce qui constitue plutôt un partage d'expériences. L'emprise du sensible dans cette *épistémè* est d'autant plus importante que la littérature contemporaine n'est pas restée étrangère à la «culture somatique» (Corbin, 2005: 14) dont l'extraordinaire promotion au cours du 20<sup>e</sup> siècle a été soulignée et démontrée par quelques grandes études historiques (Corbin *et alii*, 2005-2006). Elle en est même le témoin privilégié et sans doute l'un des acteurs essentiels, en interrogeant et en projetant à sa manière les relations que le sujet contemporain tisse avec son corps.

C'est à la lumière de ces considérations très générales qu'il nous est apparu intéressant de lire quelques œuvres littéraires récentes avec le dessein de rendre compte de la manière dont le discours narratif configure la médiation du sensible et du somatique dans ses élaborations complexes qui, par hypothèse, subordonnent le sentiment d'identité – personnelle, sociale ou culturelle – aux modes d'inscription dans le vécu.

Les œuvres choisies l'ont été selon deux critères. Le premier tient à la richesse de l'*imaginaire paratopique* susceptible de s'y développer:

Toute paratopie, minimalement, dit l'appartenance *et la non-appartenance*, l'impossible inclusion dans une «topie». Qu'elle prenne le visage de celui qui *n'est pas à sa place là où il est*, de celui qui *va de place en place sans vouloir se fixer*, de celui qui *ne trouve pas de place*, la paratopie écarte d'un groupe (paratopie *d'identité*), d'un lieu (paratopie *spatiale*) ou d'un moment (paratopie *temporelle*). (Maingueneau, 2004: 86).

Ce principe de sélection fait que ces œuvres sont parfaitement emblématiques du questionnement identitaire postmoderne, lequel scrute les aléas existentiels de sujets pris dans le vif d'une expérience qui les met à l'épreuve du monde, de l'Autre mais aussi de soi, dans l'inconfort, dysphorique mais parfois euphorique, de ce que l'on appelle volontiers dé-

sormais la *migrance*. Absent du *Trésor de la langue française*, ce terme constitue un doublet néologique de «migration», dont il se démarque par une composition sémique très sensiblement différente, insistant moins sur le phénomène que sur la manière de le concevoir, même si la nouveauté du regard n'est pas sans conséquence sur la réalité de la chose. Le mot «migrance», tel qu'il est justifié et défini par Émile Ollivier (2000: 26), infléchit et enrichit les acceptations de «migration» dont il actualise les enjeux individuels, l'ambivalence pathémique et une valorisation axiologique aussi riche que diverse. Synonymie approximative, comme disent les lexicologues, dont l'écart tient à ce que dans «migrance» l'événementiel cède le pas à l'existential, effaçant la dimension purement démographique au profit d'une ontologie qui établit en principes le mouvement et l'instabilité de l'être jeté dans le vécu d'une expérience paratopique. C'est ce que confirme Pierre Ouellet, selon qui la migrance est «surtout de nature ontologique et symbolique, puisqu'elle caractérise le déplacement même du Sens et de l'Être dans l'expérience intime de l'altérité» (2005: 12). Dans les analyses qui suivent, la migrance désignera l'ensemble des convergences qui font de la paratopie d'identité la résultante d'autres paratopies (spatiale, temporelle ou encore langagière).

Le second critère tient à l'origine de ces œuvres qui appartiennent aux littératures algérienne, française et québécoise. Il s'agit donc de textes écrits en français mais empruntés à des sphères culturelles différentes, si bien qu'une certaine tradition académique, soucieuse de catégories, rançagerait une partie d'entre eux sous l'étiquette de *littérature francophone*. Avant d'examiner les enjeux d'une telle dénomination, il convient de souligner que les lectures que nous nous proposons d'effectuer sont nourries de la conviction selon laquelle des approches transversales, multiculturelles, émancipées de l'appartenance nationale, permettent une problématisation plus dense et plus fine de la question identitaire, à la lumière notamment de la sensibilité postcoloniale que la francophonie a largement contribué à mettre au jour. Tout comme la littérature nationale québécoise a pu être heureusement revisitée à la suite de l'apparition des écritures migrantes, l'approche de la littérature française contemporaine gagnerait certainement à entrer en dialogue avec les lectures singulières qu'appellent des textes innervés par des cultures différentes.

# Pourquoi la littérature de langue française?

Prétendre aujourd’hui aborder la littérature dite «francophone» place d’emblée au cœur de débats houleux et de suspicitions idéologiques. Cela suscite parfois une certaine réserve, voire une réticence certaine, de la part des tenants des études traditionnelles tournées vers les grands «classiques» de la littérature française sur lesquels repose pour une très large part l’enseignement des lettres dans l’institution scolaire et universitaire française. À cette propension polémique, la notion de «littérature francophone» ajoute une incertitude telle que certains écrivains n’hésitèrent pas, tout récemment, à «sign[er] l’acte de décès de la francophonie», au prétexte que «[p]ersonne ne parle le francophone, ni n’écrit en francophone» (Barbery *et alii*, 2007: 2). Il paraît donc nécessaire, avant d’aller plus avant, de tenter de cerner le domaine de recherche que constituent aujourd’hui les études littéraires francophones, tant du point de vue de la manière dont il s’est constitué, historiquement et épistémologiquement, que du discours critique qui s’établit aujourd’hui en discours de référence. De nombreux ouvrages se sont interrogés sur les différentes significations du terme «francophonie», sur ses limites et ses ambiguïtés (Rey, 2006: 4), et se sont efforcés de présenter les enjeux mais aussi les difficultés de l’analyse des textes issus de la sphère francophone. Notre objet n’est pas d’entrer dans le détail de ces études et encore moins de formuler une nouvelle théorie de la francophonie littéraire, mais, plus simplement, de définir et de justifier le champ d’étude qui sera le nôtre.

## *État des lieux*

Sur le plan terminologique tout d’abord, on s’accorde à dire que le terme de francophonie est apparu sous la plume d’un géographe, Onésime Reclus qui, dans son ouvrage *France, Algérie et colonies*, paru en 1886, «emploie le terme au sens sociolinguistique désignant l’ensemble des populations parlant français, mais aussi au sens politique désignant l’ensemble des pays où l’on parle français.» (Semujanga, 2004: 10). Ce faisant, Reclus met en avant l’universalité de la langue française qui, pour être coextensive au grand mouvement de colonisation d’alors, n’en est pas moins la réplique, au sens sismographique du mot, du mouve-

ment centrifuge initié jadis par l'expansion du francien hors des limites de l'Ile de France (Rey, 2006: 4). Il faudra attendre quelques décennies pour que les termes «francophone» et «francophonie»<sup>2</sup> réapparaissent dans le numéro de novembre 1962<sup>3</sup> de la revue *Esprit*. Ils prennent alors la coloration plus nettement géopolitique que leur donne la dialectique centre/périmétrie mise en mouvement par la décolonisation et confortée par une approche plus variationniste de la langue française. C'est ce que confirme Alain Rey:

Bien plus tard seulement le mot [francophonie] fut revendiqué par des écrivains employant le français par choix et par nécessité à la fois (Senghor, Césaire), mais, jusqu'à l'invention de la «négritude», l'idée francophone n'est pas reprise par la France, qui admet mal d'être bousculée par les revendications de ceux qui ont subi la langue nationale et qui opèrent sur elle un travail de l'intérieur pour affirmer une expression propre, en Afrique comme dans l'espace caraïbe. (2006: 4).

Ce n'est que dans les années 1980, avec l'essor de la Francophonie politique, initiée par la première Conférence des chefs d'état et de gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français (Sommet de la Francophonie) en 1986, que les termes «francophone» et «francophonie» se divulguent dans l'usage public.

Plusieurs distinctions doivent donc être établies. La Francophonie, avec une majuscule, correspond à une réalité politico-institutionnelle «désignant le regroupement des gouvernements des pays ou des instances officielles qui ont en commun l'usage du français dans leurs travaux ou leurs échanges» (Semujanga, 2004: 9). Le terme «francopho-

- 2 Jean Nicolas de Surmont rappelle que le *Trésor de la langue française* ne mentionne pas Reclus dans l'approche étymologique du mot «francophonie», considéré comme un dérivé de «francophone», et en attribue le premier usage à Queneau, dans *Zazie*, en 1959. Il indique par ailleurs que de nombreux ouvrages et dictionnaires des années 1970 accordent la paternité du mot «Francophonie» à des hommes d'État africains (2006: 7-13).
- 3 L'idée de francophonie telle qu'elle réapparaît alors, hors de France, est revendiquée par des pays africains qui ont le français en partage et qui souhaitent se constituer en ensemble; elle se trouve portée par des chefs d'état tels que Léopold Sedar Senghor pour le Sénégal, Habib Bourguiba pour la Tunisie ou encore Norodom Sihanouk pour le Cambodge.

nie»<sup>4</sup>, sans majuscule, désigne «l’ensemble des locuteurs qui utilisent la langue française dans leur vie quotidienne ou dans les relations internationales entre pays» (*idem*). À ces termes génériques s’est ajoutée plus récemment l’expression «francophonie littéraire». Apparue en 1973 dans l’ouvrage de Gérard Tougas, *Les Écrivains d’expression française et la France*, l’expression a été reprise par Michel Beniamino dans son essai paru en 1999 et intitulé *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*:

Cette notion [...] est utilisée de manière heuristique. Il s’agit pour nous de mettre l’accent sur ce qui constitue l’unité et la diversité des littératures *en français*. Ce que nous appelons *francophonie littéraire* constitue donc le facteur externe dans les situations de contacts de langues et de cultures qui nous semble pouvoir être mis en évidence de différents points de vue [...]. (1999: 18)

La recherche de ces dernières années s’est employée à problématiser cette notion de francophonie littéraire en tentant de définir des concepts opératoires qui assurerait la pertinence de la notion elle-même tout en en permettant le décryptage. C’est ce que fait notamment Danièle Deltel lorsqu’elle affirme «qu’une «perspective francophone» reste légitime autour d’«axes communs de réflexion» portant sur l’institution littéraire française, la quête identitaire et l’écriture dans la langue de l’Autre» (citez par Beniamino, 1999: 24). Cependant, selon Beniamino, «[l]a question de la critique du texte francophone reste [...] mal résolue» (*ibid.*: 188), si bien qu’il est possible d’évoquer «le visage empirique des études francophones» (*ibid.*: 199). Son propos vise donc à identifier quelques uns des problèmes majeurs rencontrés dans l’approche du texte littéraire francophone, les uns et les autres s’enracinant pour une large part, selon l’auteur, dans les dérives du modèle lansonien. Ce dernier aurait de fait induit l’emprise des canons propres à la littérature française de France et aurait, par la nature même de ses présupposés, implicitement invité à des approches ethnologiques de la littérature d’expression française. Si l’on entre dans le détail de cette réflexion métá-critique, deux problèmes se posent avec une acuité toute particulière.

Le premier tient à la constitution d’un *corpus* francophone et se décompose en strates de natures différentes, qui vont de l’exigence propre

4 Pour éviter l’ambiguïté que crée l’homonymie, Jean-Marc Moura a proposé de distinguer la «francophonie», la communauté linguistique, du «francophonisme», qui désignerait les réalités politico-économiques (1999: 34).

à toute élaboration d'un objet d'étude scientifique jusqu'à des considérations plus spécifiques, telles que la diglossie ou encore la notion de littérature nationale. La problématique francophone peut paraître en effet «trop globale et indifférenciée» (Dugas, 1992: 16) ou alors livrée à une spécialisation de type géographique, comme si la recherche ne pouvait que se scinder en études québécoises, créoles, africaines, *etc.* Dominique Combe a tenté de contourner le problème en refusant l'idée même de «francophonie [...] collective», à laquelle il préfère une «francophonie individuelle» (1995: 106), plus conforme à une culture humaniste. Beniamino conteste la proposition au motif qu'elle «produit l'exclusion de bon nombre d'écrivains du «corpus francophone»» (1999: 25), en reconnaissant toutefois qu'écrire en français est un choix dont la dimension individuelle, plus ou moins importante, est réelle. Face à ces hésitations, la tentation est grande de chercher à circonscrire le champ par le recours à des notions potentiellement plus discriminantes. La première est celle de *littérature nationale*. Mais, de ce point de vue, Hans-Jürgen Lüsebrink a parfaitement démontré que l'évolution même de l'idée de nation depuis la Révolution française, ainsi que son nouvel emploi qui, notamment dans les anciennes colonies françaises d'Afrique, refuse «la conception d'une nation culturellement et linguistiquement assimilatrice et homogène», induisent une approche historiographique et critique qui englobe les œuvres orales et écrites, en langue vernaculaire ou en langue étrangère (2005: 128-132). La seconde est celle de *communauté linguistique*, la francophonie se caractérisant par le partage d'une même langue. Or, là encore, on bute sur des difficultés parfaitement identifiées par Aude Bretegnier. Selon elle, la notion est rendue très problématique par l'acception anthropologique du terme (communauté *vs* société) tout comme par la dimension consensuelle qu'elle sous-entend (2005: 39-45). On le voit donc, les critères d'établissement d'un corpus francophone semblent devoir se heurter à des difficultés majeures, comme si la notion, presque transparente au premier abord, s'opacifiait au fur et à mesure que se développent les tentatives de la circonscrire. Si bien d'ailleurs, comme se plaît à le souligner Jean-Marie Borzeix, qu'«il est impossible de donner une définition claire aux mots francophone et francophonie. Plus on souhaite être précis, plus on prend de risques.» (2006: 12). Ainsi sommes-nous invités à prendre acte de la diversité, rétive à toute forme d'enfermement définitionnel, de cet «immense et fragile archipel» (*idem*). Loin d'être le symptôme d'une résignation théo-

rique, ce constat est bien plutôt, selon Borzeix, la traduction réjouissante d'un état d'esprit peu préoccupé de géométrie mais tout entier tourné vers une créativité affranchie, résistante et ouverte au dialogue, parfois sans complaisance, seul rempart contre les identités meurtrières évoquées par Amin Maalouf.

Le second problème rencontré par les études francophones est de nature plus fondamentalement méthodologique. Il réside dans l'hésitation, consubstantielle à ces études, entre approche culturaliste ou civilisationniste et analyse plus littéraire, textuelle voire linguistique. Beniamino, par exemple, conteste la pertinence épistémologique de nombreux types d'approches largement exploités dans l'analyse littéraire. Il s'emploie à limiter l'intérêt des travaux de Genette ou encore de Hamon pour l'étude des textes francophones au motif «qu'ils [sont] issus d'un questionnement de *certain*s textes et de *certain*s genres» (1999: 206). La stylistique, trop prisonnière selon l'auteur d'une approche franco-française et surtout de la théorie de l'écart, ne peut rendre compte efficacement de littératures pour lesquelles se pose «la question du contact de langues» (*ibid.*: 212). La théorie de Benveniste, en tant que «socle théorique de la critique textuelle actuelle» (*idem*) fait enfin l'objet de réserves, tant à cause de sa manière de penser un sujet coupé de toute dimension sociale qu'en raison de sa supposée incapacité à penser les textes francophones en situation, par nature, d'interlangue. D'où la conclusion selon laquelle les études francophones devraient conduire à reconsidérer le corpus littéraire sur lequel sont fondés de nombreux concepts critiques contemporains, dont les fondements épistémologiques seraient, *de facto*, repensés. Seule l'esthétique de la réception de Jauss et Yser se trouve promue au rang de théorie exploitable dans la mesure où il semble nécessaire, pour Beniamino, de «s'interroger, de manière beaucoup plus approfondie, sur la lecture des textes francophones» (*ibid.*: 302), et donc sur «l'effet des œuvres et l'histoire de la réception» (*ibid.*: 309), l'expérience esthétique du lecteur devenant un des principes explicatifs de la notion même de francophonie littéraire.

Ce rapide état des lieux inspire trois réflexions majeures. Force est tout d'abord de constater que si l'on sort des définitions rapides et abruptes, la francophonie littéraire demeure une réalité incertaine aux frontières labiles. En perpétuel remodelage, elle est irradiée par un contenu historico-idiologique tout en tension qui, *nollens vollens*, en menace les fondements. Par ailleurs, la notion de *littérature francophone*

entraîne dans son sillage toute une constellation de concepts (littérature nationale, références socioculturelles, interlangue, colonialisme et post-colonialisme, *etc.*) dont la prégnance est parfois telle qu'ils finissent par se substituer à l'objet d'étude lui-même, réduisant tendanciellement la francophonie à un phénomène plus sociologique, historique ou culturel que proprement littéraire. C'est ce tropisme des études francophones – auquel les réticences peu justifiées à l'encontre de certaines théories descriptives du texte littéraire ne sont pas étrangères – qui se manifeste dans telle affirmation selon laquelle «[l]e lecteur francophone est [...] sans cesse renvoyé à l'étrangeté référentielle du texte francophone, quel que soit le procédé d'écriture utilisé» (Beniamino, 1999: 301). Si la remarque présente indubitablement une certaine validité, on peut s'interroger sur sa pertinence et sur sa capacité à cerner un champ d'étude spécifique: que dire en effet d'un lecteur du 21<sup>e</sup> siècle lisant les *Mémoires* de Saint-Simon, ou encore d'un lecteur beauceron découvrant *Le Chevron* de Pierre Bergounioux. On conviendra, certes, que l'étrangeté peut être plus ou moins forte et la distance plus ou moins grande, mais il n'en reste pas moins que cette manière d'amalgamer le référent et le réel<sup>5</sup> conduit à une impasse. Et enfin, troisième remarque, on ne peut s'empêcher de relever que le discours critique élaboré par les études littéraires francophones souffre d'être souvent très protéiforme, passant de considérations didactiques et/ou pédagogiques à des réflexions épistémologiques, dans un syncrétisme théorique qui apparaît comme le signe d'une difficulté certaine à s'emparer de son objet d'étude.

### *Propositions théoriques*

Face aux approches d'inspiration philologique ou sociologique qui envisagent, de manière légitime et pertinente, le phénomène littéraire au travers des corpus de textes, de la «circulation littéraire» (Joubert, 2006: 108), des appareils institutionnels ou encore des situations de contact entre langues, une voie différente et complémentaire mériterait sans

5 La même réserve peut être formulée à l'encontre des études postcoloniales. C'est d'ailleurs une tenante de ces approches, Françoise Vergès, qui la formule dans l'introduction à ses entretiens avec Césaire: «il est vrai que les travaux propres au champ postcolonial ont trop souvent manqué de rigueur, confondant image et réalité» (Césaire, 2005: 75).

doute d'être explorée. Cette voie nouvelle aurait pour objet (i) de sortir plus nettement des hiérarchies académiques centrifuges qui font des littératures dites francophones des littératures mineures, périphériques, ou encore en émergence, (ii) d'échapper au grand écart qui menace les études littéraires francophones, prises entre le souci de regrouper des textes, au motif qu'ils sont écrits en français, sous la dénomination commode de «littérature francophone», et celui de tenir compte de la diversité d'une production par nature éclatée, et enfin (iii) de proposer des approches textuelles capables d'intégrer les conditions de production dans des dispositifs d'analyse qui puissent convenir aux œuvres narratives quelle que soit leur origine.

Pour tenter de résoudre une partie de la difficulté que représente la définition d'un corpus littéraire francophone, il est tentant, comme l'ont proposé certains critiques, de recourir au pluriel et de parler de «littératures francophones», faisant ainsi droit au caractère hétérogène de cet ensemble. Mais cette option n'est pas sans risque dans la mesure où elle ne fait bien souvent, et comme malgré elle, qu'entériner le rejet en périphérie et donc la minoration de littératures considérées à l'aune d'une littérature française établie en centre de référence. C'est ce que déplore Lise Gauvin dans une interrogation dont le caractère évidemment rhétorique vaut affirmation: «La notion même de francophonie n'a-t-elle pas été l'objet d'une dérive sémantique importante, dans la mesure où, selon l'usage le plus établi, elle semble vouloir exclure les écrivains français eux-mêmes?» (1997: 111). En outre, ce pluriel invite à des typologies, des classements qui, pour pertinents qu'ils soient, figent les textes sous des étiquettes qui en occultent largement la part d'irréductible singularité.

C'est pourquoi nous retiendrons la notion de *littérature de langue française*, à la manière dont Salman Rushdie, refusant l'idée de «littérature du Commonwealth», envisage la littérature anglaise dans son acception large, c'est-à-dire «comme signifiant simplement la littérature de langue anglaise» (1993: 79). Position trop simpliste diront certains, ou utopique, comme le pense Jean-Marie Borgeix, qui note que «[l]a francophonie demeure une utopie», avant d'ajouter: «Le jour où les Français seront devenus des francophones, l'utopie sera sans doute sur le point de se réaliser...» (2006: 115). Sans doute. Mais n'est-ce pas là le seul moyen de sortir de cet effet de marginalisation<sup>6</sup>, de ghettoïsation, de rejet

6 Cet effet de marginalisation des littératures dites francophones est tout à fait comparable à ce que note Salman Rushdie lorsqu'il évoque la conception étroite de la litté-

en périphérie, de minoration, qui frappe toute volonté d'approche critique de la littérature francophone, même la mieux intentionnée, sous réserve bien sûr de se tenir à égale distance de l'indispensable prise en compte de la diversité et d'un discours de portée purement ethnographique? Cette proposition rejoint d'une certaine manière celle d'Alain Mabanckou: «La question que je me pose est la suivante: «*Ce texte est-il écrit en français ou pas?*» Si oui, alors il s'agit d'un texte francophone.» (2006: 15). C'est ainsi que les analyses qui seront développées dans le présent ouvrage se veulent résolument *transversales*, susceptibles d'introduire dans un dialogue des littératures et, au-delà, des cultures<sup>7</sup>. Nous ferons ainsi notre la recommandation d'Édouard Glissant: «Notre nécessité aujourd'hui: affirmer, non une communauté *face à l'autre*, mais en *relation à l'autre*» (1969: 199), sans pour autant sous-estimer la part de l'irréductible «opacité» nécessaire à toute forme d'altérité: «Je réclame pour tous le droit à l'opacité, qui n'est pas le renfermement» (1997: 29).

Ce refus de toutes considérations territoriales ou nationales *a priori* ne signifie pas pour autant que soient méconnues les conditions spécifiques de production. Toutefois, au lieu de servir à des fins de classification voire de hiérarchisation, elles seront convoquées comme des données intégrées à une démarche interprétative, avec pour objet d'éclairer tel ou tel aspect du texte. Les facteurs culturels corrélés à ces appartenances, dont on connaît le rôle dans la genèse des œuvres, tiendront une place importante dans cette préoccupation de contextualisation explicative et herméneutique. Mais ils seront examinés aussi et surtout en tant qu'ils sont *produits par le texte littéraire*, dont le statut épistémique en fait «un moyen à part entière de produire un «savoir» qui lui est consubstantiel» (Ouellet, 2000: 21). S'impose de la sorte la nécessité de s'interroger sur la manière dont la discursivité des textes configure des visages culturels dans la phénoménalité des expériences données à lire, sans tomber dans un immanentisme étroit. Le texte et ses ressources propres sont remis ainsi sur le devant de la scène et la défiance à

---

rature anglaise rejetant à sa périphérie les «littératures du Commonwealth» pour devenir «quelque chose de ségrégationniste sur les plans topographique, nationaliste et peut-être même raciste.» (1993: 79).

7 Nous souscrivons par là à certaines des préoccupations de la critique postcoloniale: «Le postcolonialisme plaide pour l'ouverture et pour un angle plus large, permettant [...] de construire des ponts entre littératures géographiquement et culturellement éloignées.» (Gyssels, 2005: 160).

l'encontre des études dites «textuelles» contrecarrée, sans pour autant contester l'intérêt d'approches plus sociologiques, plus historiques, l'heure des fécondes hybridations étant peut-être venue. Il semble finalement urgent d'aborder les textes de langue française produits hors de France en se prémunissant aussi bien contre un niveling qui ignorerait la diversité de l'objet que contre un discours critique dont la trop grande spécificité contribue d'une certaine manière à les enfermer dans un ghetto théorique.

Il reste qu'un corpus ainsi défini et circonscrit suppose, pour d'évidentes raisons de faisabilité dans la conduite de la recherche, que soient effectués des choix. Les textes choisis l'ont été en cohérence avec des travaux antérieurs<sup>8</sup> et selon des goûts personnels assumés. Seront ainsi privilégiées les études portant sur la littérature romanesque québécoise contemporaine et, dans ce cadre-là, un intérêt tout particulier sera accordé aux écritures migrantes, qui invitent à renouveler le regard porté sur la littérature de langue française et sur ses préoccupations paratopiques. Seront également convoquées la littérature féminine algérienne d'expression française ainsi que la littérature dite «beure», dont les textes retenus présentent de nombreuses et parfois troublantes convergences avec quelques problématiques propres à la littérature québécoise, que ce soit, par exemple, l'identité de la femme dans une société patriarcale, l'exil ou encore l'aliénation et ses manifestations somatiques. Enfin, et comme nous y invite le choix théorique initial de s'attacher à des études transversales et de n'introduire *a priori* aucune solution de continuité liée à l'appartenance territoriale (vs appartenance linguistique), des œuvres relevant de la littérature française *stricto sensu* seront abordées. Bien évidemment, le seul souci de la transversalité des approches, pour fécond qu'il soit, ne suffit pas à justifier le choix de telle ou telle œuvre française aux côtés d'une œuvre québécoise ou algérienne par exemple. Encore faut-il que ce dialogue puisse s'établir sur les bases de questionnements communs, dont les contours ont été précédemment esquissés. Les problématiques identitaire et paratopique, en corrélation avec le substrat sensible et somatique tel qu'il affleure dans la discursivité narrative,

8 Les études présentées dans cet ouvrage poursuivent en effet des réflexions engagées notamment dans Daniel Marcheix, *Le Mal d'origine, Temps et identité dans l'œuvre romanesque d'Anne Hébert*, Québec, L'instant même, 2005, et dans Daniel Marcheix et Nathalie Watteyne (dir.), *L'Écriture du corps dans la littérature québécoise depuis 1980*, Limoges, P.U.L.I.M., 2007.

constitueront les fils conducteurs de ces études autour d'expériences communes. Ainsi, pour ne prendre qu'un exemple, le sentiment de relégation périphérique par rapport à une «centralité», souvent urbaine, que l'on rencontre dans les textes d'Anne Hébert, mais aussi de Maïssa Bey, trouve un écho singulier dans les œuvres de Pierre Bergounioux, mais aussi dans celles de Richard Millet. Par leur ancrage provincial, ces deux derniers auteurs sont les produits des *marches*, des *marges*, d'une périphérie en relation dialectique avec un centre. De là une aliénation vécue et ressentie, liée aussi bien à la langue qu'au territoire, et qui apparaît comme un puissant moteur de création. C'est d'ailleurs sans doute ce qui explique l'admiration commune de ces écrivains – admiration qu'ils partagent de manière significative avec Édouard Glissant –, pour Faulkner, lequel a su démentir l'idée selon laquelle «il semble exclu, a priori, qu'il sorte jamais rien de sérieux d'un encrier, à Oxford (Mississippi).» (Bergounioux, 2002b: 76).

## Identités narratives et présence

Aborder la problématique identitaire dans le champ d'étude que l'on vient de définir soulève un grand nombre de questions. La première pourrait être formulée ainsi: de quoi parle-t-on lorsque l'on évoque l'*identité* d'un personnage de récit? Le concept d'*identité* est, on le sait, difficile à cerner, et le *Dictionnaire raisonné de la théorie du langage*, par exemple, ne le définit qu'en corrélation avec le concept d'*altérité*, tout aussi indéfinissable pris isolément: «Le concept d'*identité*, non définissable, s'oppose à celui d'*altérité* [...] qui, lui aussi, ne peut être défini» (Greimas et Courtès, 1979: 178). Tous ceux qui se sont penchés sur la notion, dans d'autres champs de connaissance que les sciences du langage, de Pierre Tap (1986: 11) à Malek Chebel (1985: 17) en passant par Albert Memmi (1997: 94), n'ont pas manqué de souligner les difficultés de l'entreprise, liées pour l'essentiel à la labilité et à la très grande extension du concept. Au point d'ailleurs que l'on éprouve régulièrement le besoin d'adoindre au mot «*identité*» des adjectifs tels que «*sociale*», «*personnelle*», «*socioculturelle*», «*narrative*», *etc.*», censés en réduire le

champ des acceptations. Ces difficultés conceptuelles et terminologiques sont le reflet d'une complexité sous-jacente due aussi bien à la confrontation de lectures théoriques irréductibles les unes aux autres (Chebel, 1985: 17) qu'à la prégnance de l'idéologique (*ibid.*: 35). Ainsi, pour être tout à fait dans *l'air du temps*, la notion d'identité n'en est pas moins difficile à circonscrire et sujette en outre à des dérives redoutables comme celle de l'essentialisme (Chanady, 1994: 168).

Face à cette complexité définitionnelle s'impose un constat d'évidence dont il conviendra de tirer toutes les conséquences: les enjeux conceptuels des notions d'identité et d'identitaire<sup>9</sup>, telles qu'elles seront ici abordées, sont étroitement corrélés au *contexte fictionnel à visée esthétique* qui les appelle. Si bien que les procédures descriptives et interprétatives à mettre en place, leur pertinence, leur efficacité, devront être considérées à la lumière de ce contexte spécifique du discours narratif. Autrement dit, l'identité et l'identitaire seront toujours considérés dans les pages qui suivent comme *un effet du texte, un effet de sens*.

On reconnaît là le principe d'*immanence* dont sera retenue la conception ricœurienne, telle qu'elle se trouve développée notamment dans *Temps et récit*, qui ne cesse de nous mettre en garde contre l'impasse que constituerait un immanentisme absolu. Selon Ricœur, «[u]ne œuvre peut être à la fois close sur elle-même quant à sa structure et ouverte sur un monde, à la façon d'une «fenêtre» qui découpe la perspective fuyante d'un paysage offert» (1991b: 189-190), pour constituer «une *transcendance immanente au texte*» (*ibid.*: 190). Cette manière de concevoir le texte littéraire, dont l'«ouverture consiste dans la *pro-position d'un monde susceptible d'être habité*» (*idem*), est associée, dans la pensée de Ricœur, à la notion d'«expérience fictive». Focalisée sur la question du temps et longuement illustrée dans le deuxième tome de *Temps et récit* par trois remarquables analyses – *Mrs Dalloway*, *La Montagne magique* et *À la recherche du temps perdu* –, cette notion permet, malgré son caractère «précaire» et paradoxal que reconnaît Ricœur (*ibid.*: 16), de rendre compte de la «manière virtuelle d'habiter le monde que projette l'œuvre littéraire en vertu de son pouvoir d'auto-transcendance»

9 Nous établirons une distinction entre l'*identité*, considérée comme l'ensemble des propriétés d'un individu ou d'une communauté définies par un réseau d'appartenances (culturelles, sociales, familiales, sexuelles, etc.), et l'*identitaire*, qui se pré-occupe davantage de la dynamique, des opérations susceptibles de construire ou de déconstruire ces propriétés.

(*ibid.*: 296). Cette façon de considérer la narration constitue chez Ricœur une tentative de dépasser l’aporie de la temporalité pour affirmer, au terme du parcours philosophique de *Temps et récit*, qu’«il ne serait de temps pensé que raconté» (1991c: 435), la narration apparaissant comme l’indispensable «médiation» pour dire la temporalité par l’élaboration d’un «tiers temps» (*ibid.*: 441), entre le «temps phénoménologique et le temps cosmologique» (*ibid.*: 439). Cette conception présente en outre et surtout l’intérêt de faire émerger la notion d’*identité narrative* puisque, «[s]ans le secours de la narration, le problème de l’identité personnelle est [...] voué à une antinomie sans solution» (*ibid.*: 443). De fait, la narration permet, par son pouvoir de structurer une temporalité et son réseau de déterminations, de substituer à une «identité comprise au sens d’un même» (l’«*idem*»), autrement dit à «une identité substantielle ou formelle», une identité «repos[ant] sur une structure temporelle conforme au modèle d’identité dynamique issue de la composition poétique d’un texte narratif» (l’«*ipse*»), seule capable d’échapper «au dilemme du Même et de l’Autre» (*idem*).

Certes, la réflexion de Ricœur, telle qu’elle se prolonge notamment dans *Soi-même comme un autre*, dépasse et de beaucoup les seules préoccupations propres à l’analyse littéraire pour s’ouvrir sur un horizon éthique<sup>10</sup>. Mais en s’efforçant de dégager «la contribution majeure de la théorie narrative à la constitution du soi» (Ricœur, 1996: 167), la «version narrativiste [...] de l’identité personnelle» (*ibid.*: 177) qu’il propose peut éclairer de manière particulièrement féconde les jeux identitaires mis en scène dans les textes littéraires. Si, effectivement, «[d]ire l’identité d’un individu ou d’une communauté, c’est répondre à la question: *qui* a fait telle action? *qui* en est l’agent, l’auteur?» (Ricœur, 1991c: 442), cela revient à poser que l’identité du personnage «mis en intrigue» (Ricœur, 1996: 175) partage le même mouvement dialectique de concordance-discordance propre à toute configuration narrative. De sorte que le statut de l’événement se trouve reconstruit, à la fois occurrence et contingence établie en nécessité par l’effet même d’une tempo-

10 Ricœur souligne la «limitation interne» de cette notion d’identité narrative et note son «instabilité», c’est-à-dire la possibilité de chaque vie de susciter des intrigues variables, et surtout son incapacité à épuiser la question de l’ipséité, étroitement subordonnée à «la responsabilité éthique» (1991c: 446-448). Par ailleurs, selon lui, «la théorie narrative occupe dans le parcours complet de [son] investigation une position charnière entre la théorie de l’action et la théorie de l’éthique» (Ricœur, 1996: 180).

ralité conduite à son aboutissement. Le concept d'identité narrative, avec ses pôles inégaux et fortement dissymétriques que sont l'*idem* et l'*ipse*, ne peut évidemment constituer un principe de méthode descriptive ni même fonder des analyses littéraires. Il est néanmoins épistémologiquement utile pour réintégrer dans la réflexion sur l'identité les jeux du temps, les aléas de l'intrigue, la motilité de l'*ipse*, dont les avatars et les nuances, bien éloignés du figement d'un *idem* finalement tout théorique, ne peuvent s'accommoder d'un formalisme narrativiste trop réifiant et réducteur. Autrement dit, la corrélation entre identité et mise en intrigue ne peut s'établir «antérieurement à toute figuration sensible» (*ibid.*: 173), à ce niveau d'abstraction qu'a promu par exemple l'approche actantielle en réduisant l'identité au rôle

Ces réflexions conduisent à affiner nos présupposés théoriques en postulant que le parcours identitaire d'un personnage de fiction ne saurait être distinct des configurations et transformations narratives dont il est l'enjeu, et que ce parcours, corrélé aux différentes valeurs que mettent en circulation les dispositifs narratifs, a pour objet le sujet lui-même, sa cohérence et son savoir sur lui-même et sur le monde. Pour échapper aux dérives formelles et narrativistes évoquées précédemment, il sera considéré que «[l]a personne, comprise comme personnage de récit, n'est pas une entité distincte de ses «expériences»» (*ibid.*: 175), et ne saurait donc être envisagée comme une réalité désincarnée. Car les variations imaginatives qu'élaborent les fictions littéraires supposent cet «invariant» qu'est «la condition corporelle vécue comme médiation existentielle entre soi et le monde.» (*ibid.*: 178).

La convocation de la notion d'*expérience*, comprise avec toute la densité sémantique et étymologique du mot, invite à s'attacher à l'*éprouver* (*experire*), à l'«expérience traversée» (Salanskis, 2006: 2-4<sup>11</sup>). Cette orientation phénoménologique de la réflexion permet de ne pas céder aux risques d'une utilisation abusivement schématique – narrativiste – de la notion ricœurienne d'identité narrative. Mais elle exige en retour que soient définies des procédures descriptives plus directement opérationnelles en termes d'analyse littéraire. L'identité ne peut en effet se réduire à une position dans un dispositif narratif ni même à une construction qui ne deviendrait signifiante que dans le surplomb terminal et rétrospectif que présuppose la notion d'identité narrative. Il est donc né-

11 Selon Salanskis, l'*expérience traversée* doit être distinguée de l'*expérience de*: seule la première est proprement phénoménologique.

cessaire de replacer l'identitaire dans sa relation au *monde sensible* et de l'éloigner du même coup des préconceptions essentialistes ou ontologiques, en réintégrant le somatique et le perceptif dans l'approche de ses représentations. C'est pour faire droit à cette exigence que l'on parlera plus volontiers d'*identités narratives*, au pluriel. Ce choix terminologique n'est pas de pure forme. Il indique une orientation théorique en partie émancipée du concept ricœurien d'identité narrative et de sa perspective constructiviste tout en conservant ses principaux fondements épistémologiques et phénoménologiques. Ces identités narratives seront donc considérées avant tout comme la *mise à l'épreuve* d'un sujet au travers des différentes formes (temporelles, spatiales, interactorielles, *etc.*) de son inscription somatique et sensorielle dans le vécu et le ressenti du monde sensible, telles qu'elles sont configurées par le discours narratif.

L'une des lignes de force du substrat théorique qui irrigue traditionnellement les études littéraires francophones est constituée par la notion d'espace: espace géographique, espace politique, espace culturel, *etc.* On sait combien les mots qui recouvrent cette notion (espace, aire, territoire, sphère, *etc.*) sont lourds d'ambiguités, voire d'incompatibilités, à l'intérieur du champ lexical qui est présumé les subsumer. Le rendement analytique de la notion peut susciter une certaine perplexité tant il est vrai qu'elle a souvent débouché au mieux sur des typologies et au pire sur des considérations qui n'ont fait que conforter l'emprise des critères de territorialisation ou de nationalisation. Et ces derniers, bon gré mal gré, entérinent les processus de minoration, de marginalisation, de hiérarchisation et de restriction périphérique, très largement contestables dans leur principe même. Il semble pourtant – ce sera l'une des hypothèses retenues –, que l'*imaginaire topique*, le *déplacement* dans un espace conçu comme lieu habité mais aussi comme espace intérieur, rêvé, fantasmé ou encore coulé dans un verbe hospitalier, sont autant de pistes pour analyser certains textes de la littérature contemporaine de langue française, qui interrogent notre manière postmoderne – toute paratopique – d'habiter le monde, «sans pour autant recourir aux poncifs habituels [...] de la matérialité du sentiment d'appartenance.» (Harel, 2005: 117). Il ne sera donc pas question d'espaces institutionnels, d'aires d'influence ou encore de territoires, mais de ce que Michel de Certeau appelle, par opposition aux lieux, des *espaces «pratiqués»* (2007: 173). À quoi nous ajouterons: par un *sujet incarné*. Il s'agit donc de s'intéresser à ce processus que Landowski appelle la ««mise en espace»» (1997: 90), la-

quelle fonctionne comme une «opération sémiotique *in vivo*» (*idem*) reposant sur une «topographie», c'est-à-dire sur un espace tel qu'il est «valide» par la «scénographie» des textes (Maingueneau, 2004: 192-193).

La spatialité que l'on cherchera à cerner dans les textes étudiés est plus phénoménale que référentielle, plus expériencielle que cartographique ou ethnographique, car elle est reliée à l'éprouvé d'un sujet qui est aussi et d'abord un corps immergé dans le monde sensible. Elle est donc, plus largement, un *champ de présence*. Les développements récents de la sémiotique apportent sur cette dernière notion un éclairage précieux susceptible de nourrir des procédures descriptives et d'orienter des démarches d'analyse. S'est en effet constituée depuis quelques années une sémiotique dite de la présence qui, en renouant avec son héritage phénoménologique, propose des concepts permettant de réintégrer le corps sentant au cœur de la construction du sens. Ces concepts, reposant sur des catégories dichotomiques, formelles et structurales, présentent l'avantage de prémunir fermement contre les dérives impressionniste et référentialiste. Nombreuses sont en effet ces analyses portant sur l'identité et qui privilégient de manière abusive ce que Vincent Jouve appelle «le personnage comme personne» (1992: 108 *et sqq*), en se projetant d'emblée dans un au-delà du texte, pour n'y voir qu'un témoignage parmi d'autres de situations sociales, culturelles ou historiques.

Définie par Éric Landowski comme «une problématique générale des rapports du sujet à lui-même à travers les modulations du sens qu'il confère à son espace-temps» (1997: 92), la sémiotique de la présence permet de «construire une problématique du *sens* qui, en intégrant la dimension du corps, permettrait d'articuler l'intelligible au sensible plutôt que de les séparer et de les opposer, comme il est d'usage.» (2004: 78). En filigrane de cette volonté de réintroduire dans l'élaboration du sens «l'expérience immédiate du sensible, du figuratif et du passionnel attachés à l'ici-maintenant» (Landowski, 1997: 9), se lit aisément toute une tradition phénoménologique qui refuse de considérer l'homme comme une pure conscience, une «substance pensante», et préfère y voir un «être-au-monde», une conscience impliquée dans le monde, incarnée et engagée dans les choses et le temps. Parmi tous les emprunts à la phénoménologie, notamment celle de Merleau-Ponty, deux méritent d'être soulignés en raison notamment de leurs incidences sur la conduite des analyses littéraires ici même proposées. Le premier concerne l'élargissement que l'œuvre de Merleau-Ponty impose, au cours de son développement, à la

notion de *perception*, qui recouvre tout ce qui se donne charnellement à l'homme, à «l'être présent et vivant». C'est-à-dire aussi bien les choses perçues que tout ce qui se présente dans l'ordre du temps, de l'imaginaire ou encore du langage (Merleau-Ponty, 2007: 208). Le second, et sans doute le plus intéressant, se rapporte à la manière en quelque sorte *perspectiviste* qu'a la réflexion de Merleau-Ponty de penser la perception. L'être est en effet considéré dans sa spatialité, comme un «synonyme d'être situé» (Merleau-Ponty, 1945: 291). Cela ne veut pas dire qu'il est dans l'espace mais qu'il est à l'espace, qu'il habite l'espace puisque aussi bien «la perception nette et l'action assurée ne sont [...] possibles que dans un espace phénoménal orienté» (*idem*). Le «champ perceptif» est ainsi doté d'une double organisation. Organisation spatiale tout d'abord, qui lui est consubstantielle et préexistante, avec une «profondeur» (*ibid.*: 296) qui définit la distance qui sépare le proche et le lointain, la figure et le fond. Organisation temporelle ensuite, qui fait que «[l]a perception me donne un «champ de présence» au sens large qui s'étend selon deux dimensions: la dimension ici-là-bas et la dimension passé-présent-futur.» (*ibid.*: 307).

La sémiotique de la présence a ainsi repris à nouveaux frais la question du corps propre considéré comme un lieu d'interrogation existentielle, a explicité, enrichi les cheminements de l'analyse phénoménologique, et a accentué le caractère méthodologiquement opératoire de ses catégories. Parmi ces dernières, la position, le centre, les horizons, la profondeur, les déplacements, les transformations, replacés dans le champ discursif, ont été intégrés dans un projet sémiotique «incarn[é] dans le corps à corps d'une sémiosis de la chair vivante» (Fontanille, 1999: 225). Et, pour ce faire, l'énonciation a été mise sur le devant de la scène, au détriment de l'énoncé achevé et réalisé, que la sémiotique objectale avait longuement privilégié dans sa quête des règles de cohérence narrative ou dans sa volonté de rendre compte du parcours génératif du sens. Dans le fil des travaux de Benveniste, qui attestent l'influence de la phénoménologie sur les sciences du langage, Jean-Claude Coquet a, notamment dans *La Quête du sens*, développé une «phénoménologie discursive du sujet» (Bertrand, 2000: 64) qui fait de l'acte de discours la spécificité du langage. C'est par cet «acte d'énonciation», qui réintroduit dans le langage «la présence de la personne» (Coquet, 1997: 77), que «nous faisons l'expérience de l'être dans le monde, de l'être au monde» (*ibid.*: 78). La personne dont il est question dans la réflexion de Benve-

niste n'a de sens qu'à la lumière de la très importante notion d'instance, introduite dès 1956 et conçue comme l'acte par lequel la parole d'un locuteur actualise la langue. Or, cet acte a, comme le remarque Coquet, un double versant: un «versant formel», qui correspond à la marque linguistique, et un «versant substantiel» (*ibid.*: 82) qui accueille la personne (locuteur ou partenaire): «*Je* signifie «la personne qui énonce la présente instance de discours contenant *je*»» (Benveniste, cité par Coquet, 1997: 82-83). Ainsi est posé un «centre de discours» (Coquet, 1997: 82) par lequel s'actualise un présent inhérent à la mise en œuvre de la langue et qui s'établit en repère dans un temps et un espace singuliers constituant le «champ discursif». Cet espace, non «euclidien», «hétérogène, anisotrope», se souvient du «champ de présence» husserlien repris par Merleau-Ponty: il a des «propriétés topologiques» puisqu'il est «configuré par des «objets» qui s'y déplacent et s'ordonnent les uns par rapport aux autres ou par rapport à un centre de référence, l'observateur-énonciateur.» (*ibid.*: 75). Ces déplacements forment autant d'«événements» qui «sont posés comme ils se sont produits, [...] semblent se raconter eux-mêmes» (Benveniste, cité par Coquet, 1997: 76). Les notions de «position», de «mouvement», de «champ» et de «centre» sont donc autant de moyens de redéfinir la présence merleau-pontynne en dégageant «les propriétés intrinsèques de la discursivité» (Coquet, 1997: 79) et en réévaluant la notion de *deixis*, que le jeu des pronoms ne saurait éprouver:

[I]la présence est la propriété minimale d'une instance de discours [...] qui peut être saisie bien au-delà de la morphologie linguistique de la deixis et du verbe. L'instance de discours prend position dans un champ, qui est d'abord, et avant même d'être un champ où s'exerce la capacité de langage, un champ de présence sensible et perceptive. (Fontanille, 1999: 233).

Chaque discours est ainsi centré sur ce que Coquet préfère appeler une «instance énonçante» (1997: 37), plutôt qu'un «sujet d'énonciation», pour fuir ce que le mot «sujet» a de trop rationnel. «Que ce soit avec «*je*» ou avec «*il*», il s'agit toujours d'une personne vivant une expérience perceptive singulière» (*ibid.*: 89). Situé dans un «champ phénoménal» (*ibid.*: 103), ce centre «se déplace à travers l'espace [...] et dans le temps» (*ibid.*: 114) et il est d'abord de nature fondamentalement corporelle. L'approche de Benveniste, qui ne faisait pas appel au corps propre, est ainsi prolongée et enrichie par celle de Coquet, pour qui la notion

d’instance énonçante est indissociable de l’expérimentation du corps percevant. Ce dernier s’ancre ainsi dans un réel<sup>12</sup> non pas conçu comme le référent saussurien mais comme une «grandeur intégrée au langage» (*ibid.*: 243), celle d’une présence au monde inscrite dans un champ positionnel immanent au langage lui-même, comme l’affirmait déjà Benveniste, selon qui ««[l]e sujet se pose comme le monde se montre»» (cité par Coquet, 1997: 244).

Selon Jean-Claude Coquet, cette sémiotique de deuxième génération définit un «nouveau paradigme» (*ibid.*: 114) qui, sans rendre obsolète celui de l’énoncé (*ibid.*: 115), propose des orientations nouvelles. Parmi ces orientations, celle du «discours en acte» est essentielle en ceci qu’elle invite à se montrer attentif au vécu, à l’activité vivante telle qu’elle se trouve relayée par la prédication, autrement dit mise en scène par des actions qui ne sauraient se réduire à une schématisation causale et logique. L’énonciation sera donc considérée comme une «praxis» qui se réfère tout d’abord à une expérience phénoménologique, telle qu’elle se déploie en intensité et en étendue dans le champ spatio-temporel et perceptif, antérieurement à toute mise en discours. Puis, dans un second temps, qui est spécifiquement celui du discours en acte, les formes discursives propres à cette énonciation schématisent et configurent sémiotiquement l’expérience sous-jacente et font ainsi surgir des contenus axiologiques qui s’organisent dans le faisceau des catégories différencielles du discours énoncé.

Toutes ces opérations et les choix qui les sous-tendent se condensent et se cristallisent dans ce qu’il est convenu d’appeler une *forme de vie*. Empruntée à Wittgenstein, cette notion permet de donner un contenu schématique aux diverses sélections opérées au niveau des «différentes composantes catégorielles et syntaxiques» (Fontanille, 1996: 32) de l’énonciation. Comme le soulignent Fontanille et Zilberberg, «[d]’un point de vue sémiotique, une forme de vie est à la fois une affaire de cohérence et une affaire de congruence» (1998: 158). Les variations terminologiques dont fait l’objet la notion trahissent des nuances dans les approches plus que des distorsions proprement conceptuelles. Éric Landowski, plus préoccupé de socio-sémiotique, parle de «style de vie», en précisant qu’il s’agit des «*modes de gestion du Soi*» (1997: 17):

12 Benveniste définit la réalité par ces mots: «Cela est» (cité par Coquet, 1997: 228).

[...]es «styles de vie» sont de ce point de vue, en premier lieu, des *projets* de vie, *mis en acte*, et pour cela d'abord *choisis* sur la base d'une intentionnalité, articulée ou diffuse, qui les fonde, et qu'en retour ils manifestent, apprenant ainsi aux sujets, à travers leur faire et leur devenir, ce qu'ils «sont» (*ibid.*: 58).

*Les Interactions risquées*<sup>13</sup>, publié en 2005, apporte quelques précisions à la notion en la replaçant dans l'héritage de Greimas et de son interrogation sur «la valeur existentielle de différents «styles de vie» possibles en tant que régimes distincts de rapports au sens» (2005:13). Ainsi les styles de vie «renvoient à autant de manières générales, et différenciées, d'être au monde» (*ibid.*: 58) qui ne dépendent de facteurs ni psychologiques ni comportementaux, et ont la propriété de reposer sur des régimes d'interactions, qui sont autant de régimes de sens. Par ailleurs, ils «relèv[ent] d'une organisation structurelle immanente» et ressortissent à un «ordonnancement syntagmatique sous la forme de «parcours de vie»» (*idem*). En résumé, une forme de vie est constituée par les différents choix énonciatifs propres à une pratique signifiante, en rapport avec les orientations axiologiques qui les sous-tendent et se trouvent ainsi révélées. Parmi ces composantes catégorielles, la *présence* tient une place essentielle, dans la mesure où toute forme de vie s'enracine dans un substrat sensible et qu'elle se trouve donc puissamment déterminée par les configurations de ce champ perceptif. Cette notion constitue donc un levier important pour aborder la question des identités narratives car elle permet de rendre compte de l'ancre sensible des organisations symboliques individuelles, collectives et culturelles, telles qu'elles se trouvent mises en discours par les textes littéraires.

Ces données théoriques assurent le fondement épistémologique des procédures descriptives et analytiques que nous nous proposons de mettre en œuvre pour rendre compte de la manière dont les textes littéraires sont construits.

13 Contrairement aux ouvrages antérieurs de Landowski, *Les Interactions risquées* rétablit, notamment dans son glossaire, l'équivalence entre les deux expressions: «styles (ou formes) de vie» (Landowski, 2005: 103). Dans *Tension et signification*, Fontanille et Zilberberg parlent du ««style» d'une forme de vie» (1998: 152) et s'efforcent de distinguer l'usage sociologique de la notion et son usage sémiotique: «Pour le sociologue, les «styles de vie» permettent de déterminer, à travers l'ensemble des rôles adoptés par une classe d'individus, les principes de choix et de décisions, en matière de consommation, de vote, de loisirs, etc., qui constituent l'homogénéité du groupe. Pour le sémioticien, les «formes de vie» permettent d'appréhender la globalité d'une pratique signifiante en rapport avec les choix axiologiques propres à un individu ou à une culture tout entière.» (*ibid.*: 166).

raires peuvent donner à lire un questionnement identitaire, des parcours de quête ou d’altération de soi. Les identités narratives que l’on cherche à circonscrire reposent ainsi par hypothèse sur ce que l’on appellera des *régimes de présence*, lesquels ont une double dimension, paradigmique et syntagmatique. L’approche paradigmique définira les *modes de présence*, c’est-à-dire qu’elle s’efforcera de catégoriser les *propriétés* et les *modulations* de cette présence en s’appuyant sur les caractéristiques du champ déictique (étendue spatio-temporelle, stabilité des limites, mouvements affectant ce champ, leur intensité, leur orientation, leur rythme) et du centre perceptif posé par l’instance d’énonciation (ordres sensoriels convoqués, intensité de la visée et étendue de la saisie perceptive). Cette première approche exige que soit portée une attention toute particulière au sensible, autrement dit, s’agissant des textes, à ces «configurations symboliques de la connaissance sensible» (Ouellet, 2000: 21) que sont les *esthésies*. Ces dernières varient selon la prégnance et la saillance perceptives<sup>14</sup> (*ibid.*: 125) – la première concernant l’intensité de la source, la seconde celle de la cible –, qui induisent une syntaxe phorique et des effets passionnels. Le versant syntagmatique des régimes de présence se rapporte quant à lui aux *stratégies* ou aux *pratiques* mises en place par un sujet dans les différentes formes d’interactions qu’il noue avec son environnement sensible. L’objectif sera ainsi de repérer les pratiques d’*ajustement*<sup>15</sup> mises en œuvre sur les plans figuratif, actoriel, spatial et temporel, leurs modalités et leurs effets. Moins restrictif que dans l’approche de Landowski, le concept d’ajustement désignera dans notre approche les différentes formes de négociations et d’accommodelement qu’un sujet met en œuvre, consciemment ou non, dans ses relations avec son environnement (spatial, social, temporel, *etc.*). La notion de présence et ses différentes composantes ainsi définies permettront de rendre compte tout aussi bien des réussites que de ces échecs identitaires que

14 Landowski utilise quant à lui les expressions de «compétence esthésique» et de «consistance esthésique» (2002: 16).

15 L’ajustement doit être considéré comme un «métaterme» qui désigne un «processus interactif» (Landowski, 2005: 39) fondé sur «un contact direct, plus ou moins immédiat selon les cas, entre corps sentants et corps sentis» (*ibid.*: 43). Ce régime qui repose sur les sensibilités perceptive et réactive s’oppose à celui de la «manipulation» placé sous le signe de l’intentionnalité (*ibid.*: 39-40). La notion vise donc à rendre compte de la production du sens dans un régime d’interactions non plus fondé sur la jonction intentionnelle qu’a décrite la sémiotique narrative, mais sur un éprouvé sensible en acte (*ibid.*: 78-79).

sont par exemple l’aliénation ou encore l’absence au monde. Ce sera précisément le rôle des formes de vie, par leur capacité à subsumer les modes de présence et les stratégies des interactions en les informant axiologiquement, que de configurer de manière signifiante les identités narratives ainsi mises en mouvement.

Ces procédures et dispositifs théoriques ont pour objet en fin de compte d’esquisser ce qui pourrait être une contribution sémio-phénoménologique à une *poétique de l’identité* dans une diversité francophone repensée comme un ensemble *d’espaces discursifs expérientiels*. Ces derniers, marqués par des régimes de présence singuliers et configurés par une phénoménalité inscrite au cœur même de la discursivité, «engagent le vécu propre de l’expérience culturelle, voire la forme culturelle de l’expérience vécue.» (Rastier, 2001: 183).

Dans ce cadre-là, une attention toute particulière sera portée à la langue, conçue un peu à la manière de l’*oikos* qu’évoque Simon Harel:

l’*oikos* n’a pas à être l’incarnation totalitaire de la sédentarité, de la mise en demeure. Son intérêt réside dans le fait qu’en redonnant au lieu et à l’habitabilité toute leur portée, il est à même d’en rassembler les composantes à la fois physiques et psychiques. (2005: 116).

De très nombreux travaux ont montré combien ce problème de la langue, corrélé au pouvoir, à la diversité et à l’insécurité linguistique, est lourd d’un point de vue idéologique. Sans méconnaître l’importance des études portant sur les contacts de langues, nous voudrions proposer une réflexion qui infléchirait la notion de «surconscience linguistique» qu’a développée Lise Gauvin et dont elle dit qu’elle «recouvre [...] à la fois un *sentiment de la langue*, une *pensée de la langue* et un *imaginaire de la/des langues.*» (2005: 173). Selon Gauvin, une des singularités «des littératures francophones» «est de proposer, au cœur de leur parcours identitaire, une réflexion sur la langue et sur la manière dont s’articulent les rapports langues/littérature dans des contextes différents.» (*ibid.*: 172). Cette «conscience de la langue comme lieu de réflexion privilégié, comme espace de fiction voire de friction, comme territoire imaginaire à la fois ouvert et contraint» (*idem*), est, pour Gauvin, «synonyme d’inconfort et de doute» (*ibid.*: 173). La réflexion de Lise Gauvin tente à sa manière d’échapper à une conception restrictive des littératures francophones qui exclurait la littérature française. Ainsi convoque-t-elle Proust et Sartre pour affirmer «qu’un écrivain est toujours un étranger dans la

langue où il s'exprime, même si c'est sa langue natale» (*idem*): il y a seulement des différences de degré, d'intensité du relatif et de l'anormatif. La question est en fait de savoir «[c]omment se situer entre ces deux extrêmes que sont l'intégration pure et simple au corpus français et la valorisation excessive de l'exotisme» pour «en arriver à cette véritable «esthétique du Divers» revendiquée par Segalen» (*idem*).

À l'origine de la surconscience linguistique propre à l'écrivain francophone mais aussi à d'autres écrivains, Gauvin place les «relations conflictuelles, ou tout au moins concurrentielles, entre plusieurs langues» (1997: 112). La remarque est sans doute juste mais on ne peut regretter la marginalisation de la littérature francophone comme le fait Lise Gauvin et, en même temps, s'en tenir à un tel constat qui présuppose des conditions de production littéraire (la rencontre de deux langues) qui feront que la littérature française ne pourra être convoquée qu'à la marge dans le débat. C'est pourquoi nous infléchirons le propos de Gauvin en posant comme hypothèse que ces relations conflictuelles concernent non pas nécessairement plusieurs langues mais plusieurs *représentations* de la langue, l'écrivain étant cet «étranger professionnel» dont parle Abdelkébir Khatibi. Réfléchir à ce qui pourrait constituer une *poétique de l'identité* dans la littérature de langue française, impose donc de s'interroger sur la manière dont les textes représentent et cryptent cette méditation fondamentale et essentielle sur la langue comme *espace d'hospitalité*, voire d'auto-hospitalité. L'exil, la migrance, la provincialité, le décentrement sous toutes ses formes associent en effet le plus souvent à l'expérience sensible de la relégation celle plus douloureuse encore d'un rapport difficile aux mots. Surgit alors, sous des formes diverses, la même exigence d'une langue qui transcende l'appartenance proprement nationale ou communautaire, capable, dans un même mouvement, de dire la perte et de la conjurer, faisant effectivement ainsi de la littérature ce «laboratoire des possibles» (*ibid.*: 113) dont parle Lise Gauvin.

Les pages qui suivent sont une invitation à suivre quelques parcours identitaires mis en récit par des œuvres contemporaines de langue française en s'attachant tout particulièrement aux relations nouées à même le discours narratif entre le sensible et l'intelligible. Pour la clarté de l'exposé et compte tenu du rôle essentiel joué par l'énonciation dans le dispositif théorique retenu, les analyses sont divisées selon les grands piliers de la figurativité sensible que sont la temporalité, la spatialité et l'acteur-actant, ce dernier étant, par choix, considéré dans sa dimension

sexuée puis langagière. Même si, bien évidemment, les textes entremêlent et tissent ces différentes dimensions dans une complexité qui fait leur richesse.